

---

# B

# udget Economique 2000

---

Avant-Propos	1
Résumé	2
La conjoncture belge dans une perspective internationale	6
Encadré: les (m)effets macroéconomiques de la crise de la dioxine	10
Incertitudes liées à ces prévisions	12
1. Le PIB et ses composantes	14
Consommation privée	
Investissements des entreprises	
Investissements en logements	
Dépenses publiques	
Exportations et importations	
2. Les évolutions financières: prix, coûts et taux d'intérêt	24
Evolution des prix intérieurs	
Indexation dans la fonction publique	
Evolution des salaires	
Evolution des taux d'intérêt belges et étrangers	
3. Le marché du travail	31

---

## Liste des figures

---

<b>FIGURE 1</b>	Croissance du PIB: évolution trimestrielle
<b>FIGURE 2</b>	Evolution trimestrielle de la consommation privée
<b>FIGURE 3</b>	Consommation, revenu disponible et taux d'épargne des ménages
<b>FIGURE 4</b>	Evolution trimestrielle des investissements des entreprises à prix constants
<b>FIGURE 5</b>	Taux d'investissement et rentabilité dans le secteur marchand
<b>FIGURE 6</b>	Investissements résidentiels
<b>FIGURE 7</b>	Indicateurs pour les exportations
<b>FIGURE 8</b>	Evolution mensuelle de l'inflation
<b>FIGURE 9</b>	Coûts salariaux (entreprises et Etat) par rapport aux sept principaux partenaires
<b>FIGURE 10</b>	Emploi et taux d'emploi
<b>FIGURE 11</b>	Variation annuelle du chômage

Ces prévisions macro-économiques ont été transmises par l'Institut des Comptes Nationaux (ICN) au Gouvernement fédéral dans le cadre de la préparation du budget fédéral pour l'année 2000. Selon la procédure prévue, le Bureau fédéral du Plan a soumis une proposition de Budget Economique au Comité Scientifique et au Conseil d'Administration de l'ICN. Cette dernière instance adopte les chiffres définitifs et en porte la responsabilité finale. Le Comité Scientifique a émis un avis favorable sur le Budget Economique le 2 juillet 1999.

Le Conseil d'Administration de l'ICN a marqué son accord pour la confection du Budget Economique 2000 sur base du SEC79. Le Conseil a estimé que les données de Comptabilité Nationale établies selon le SEC95 étaient actuellement insuffisantes pour l'élaboration du Budget Economique. Tous les chiffres mentionnés dans cette publication sont donc établis en SEC79 (sauf indications contraires).

En matière de finances publiques, l'hypothèse usuelle qui consiste à raisonner à "politique inchangée" a été faite. Les orientations prises par le nouveau gouvernement, telles que précisées dans la déclaration gouvernementale, n'ont donc pas été prises en compte. La situation macro-économique et financière dans le reste du Monde est basée sur les dernières prévisions de la Commission Européenne (datant du printemps 1999), mais celles-ci ont toutefois été actualisées pour prendre en compte les développements monétaires les plus récents.

L'évaluation des conséquences de la crise de la dioxine est basée sur les résultats des tableaux Input-Output du Bureau fédéral du Plan.

Ces prévisions ont été achevées le 2 juillet 1999.

L. Verjus  
Président du Conseil d'Administration  
de l'Institut des Comptes Nationaux

Bruxelles, juillet 1999

---

## Résumé

### *Ralentissement de la croissance en 1999 imputable à une double crise à exportation*

La crise asiatique et de certaines autres économies émergentes a progressivement affecté le commerce intra-européen, entraînant un ralentissement conjoncturel significatif dans l'industrie manufacturière au cours du second semestre de 1998. En Belgique, ce fléchissement s'est achevé un peu plus tôt que dans le reste de la zone euro et la poursuite d'un redressement conjoncturel est attendu dans l'industrie manufacturière au cours du second semestre de 1999. Toutefois, la croissance moyenne des exportations belges en 1999 pâtira du faible niveau atteint à la fin de l'année 1998 et au début de 1999.

L'économie belge subit, de plus, les effets de la crise de la dioxine. L'évolution future de cette crise, ainsi que l'ampleur de ses conséquences, sont encore entourés de multiples incertitudes. Il paraît cependant évident que certains secteurs exportateurs seront principalement touchés.

Les exportations en 1999 doivent donc faire face, tant à la croissance des marchés potentiels la moins vigoureuse depuis trois ans, qu'à des pertes de marchés supplémentaires dans les secteurs touchés par la crise de la dioxine. Les composantes de la demande intérieure (à savoir la consommation privée, la consommation publique et les investissements publics et des entreprises) devraient enregistrer en 1999 une croissance appréciable. Avec une progression de la demande intérieure de 2,1 pour-cent et une contribution négative des exportations nettes à concurrence de 0,2 pour-cent, la croissance du PIB devrait s'élever à 1,7 pour-cent en 1999, ce qui représente pratiquement la moitié des taux de croissance atteints en 1997 et 1998.

### *La croissance économique en 2000 à nouveau tirée par les exportations*

A condition que la crise de la dioxine n'exerce pas d'influence négative persistante sur l'image de marque des produits belges à l'étranger, les exportations devraient redevenir le principal moteur de la croissance en 2000. La dépréciation de l'euro au cours de la première moitié de 1999 devrait, avec un certain retard, favoriser la croissance au sein de la zone euro et ainsi les marchés belges à l'exportation. La progression des marchés extérieurs potentiels (en Europe et dans le reste du monde) devrait être l'année prochaine supérieure d'environ 1,5 point de pour-cent à celle enregistrée en 1999. De plus, les entreprises

---

exportatrices belges devraient voir leur compétitivité-prix s'améliorer sous l'effet de l'évolution modérée des coûts salariaux, ce qui leur permettrait de regagner des parts de marché.

La croissance de la demande intérieure devrait, sous l'influence d'un certain nombre de facteurs, rester limitée. L'année 2000 devrait marquer la fin d'une période ininterrompue (depuis 1994) de baisse du taux d'épargne des ménages. La disparition de ce soutien devrait quelque peu freiner la progression de la consommation privée. Les investissements en logements qui, sous l'effet de mesures incitatives et de taux d'intérêt historiquement bas, ont enregistré une assez forte croissance au cours des deux années écoulées, devraient voir leur dynamisme s'émousser. La détérioration, en 1998 et 1999, de la rentabilité des entreprises du secteur marchand, devrait exercer un effet négatif sur la croissance des investissements des entreprises en 2000. Cette érosion de la rentabilité en 1998 est imputable essentiellement au ralentissement conjoncturel, alors qu'en 1999 la perte de termes de l'échange (suite à l'appréciation du dollar et à la hausse des prix énergétiques) et la crise de la dioxine devraient en être les principales causes.

Au total, la croissance de la demande intérieure devrait être limitée à 1,6 pour-cent ce qui, en combinaison avec une forte contribution positive des exportations nettes (1,0 pour-cent), signifierait une croissance du PIB de l'ordre de 2,5 pour-cent en 2000.

*La dynamique de  
l'emploi plus forte en  
2000 qu'en 1999*

L'emploi intérieur devrait croître d'environ 40.000 personnes aussi bien en 1999 qu'en 2000. Toutefois, près de 60 pour-cent des créations d'emplois en 1999 devraient découler d'une augmentation de l'emploi public et de programmes spéciaux divers (maribel social, ALE, programmes de réinsertion et de première expérience professionnelle), contre seulement 40 pour-cent en 2000; l'emploi "traditionnel" dans les entreprises devrait donc augmenter nettement plus en 2000 qu'en 1999. Le taux de chômage - tel que défini par Eurostat - devrait retomber de 9,5 pour-cent en 1998 à 9,0 pour-cent en 2000.

---

*Les salaires et les prix  
restent sous contrôle*

Les prévisions pour 1999-2000 intègrent l'accord cadre conclu par les partenaires sociaux fin 1998, qui prévoit une augmentation maximale du salaire horaire nominal de 5,9 pour-cent à répartir sur les deux années. La hausse modérée des coûts salariaux unitaires qui en découle, implique, malgré des prix énergétiques plus élevés et l'appréciation du dollar durant la première moitié de 1999, une inflation limitée à 1,2 pour-cent en 1999 et à 1,3 pour-cent en 2000.

L'indice pivot pour l'indexation des salaires dans la fonction publique et des allocations sociales a été dépassé en avril de cette année. Vu la persistance d'un faible niveau d'inflation, le prochain dépassement de l'indice pivot (qui s'élève actuellement à 105,20) devrait avoir lieu en septembre 2000, ce qui se traduirait par une augmentation des salaires dans la fonction publique de 2 pour-cent en novembre 2000. Les allocations sociales seraient indexées un mois plus tard (donc en décembre 2000).

*Crise de la dioxine -  
incertitudes sur les  
performances à  
l'exportation en 2000*

Dans une première évaluation de la crise de la dioxine, un déblocage progressif sur trois mois des exportations des produits incriminés a été supposé. Pour 2000, une quasi normalisation des échanges extérieurs a été retenue. La présente prévision tient compte de l'impact négatif qui résulte de ces hypothèses sur la croissance du PIB en 1999, ainsi que les effets différés en 2000.

Toutefois, les répercussions de la crise de la dioxine pourraient être plus importantes que celles envisagées actuellement. Les parts de marché perdues au cours de la phase aiguë de la crise pourraient être difficiles à reconquérir, au-delà des produits directement touchés par des restrictions à l'importation, l'image de marque de l'ensemble des produits belges pourrait être amoindrie vis-à-vis de ceux de nos concurrents étrangers. Dans ce cas de figure, la progression de nos exportations en 2000 serait nettement moins dynamique qu'envisagée.

---

## Chiffres clés pour l'économie belge

Variations en % en volume - sauf indications contraires

	97	98	99	00
Consommation privée	2.1	3.4	1.9	1.8
Consommation publique	0.8	1.4	2.3	1.7
Formation brute de capital fixe	5.4	3.9	3.8	0.7
Emplois finals nationaux	2.2	4.6	2.1	1.6
Exportations de biens et services	7.1	3.1	2.0	5.1
Importations de biens et services	6.3	5.4	2.4	4.0
Exportations nettes (contribution à la croissance)	0.9	-1.6	-0.2	1.0
Produit intérieur brut	3.0	2.8	1.7	2.5
Indice traditionnel des prix à la consommation	1.6	1.0	1.2	1.3
Indice santé	1.3	1.3	1.1	1.3
Revenu disponible réel des ménages	1.1	2.4	1.4	2.1
Taux d'épargne des ménages (en % du revenu disponible)	15.2	14.4	14.0	14.2
Emploi intérieur (variation en milliers, situation au 30 juin)	22.1	53.5	40.8	38.5
Taux de chômage (taux standardisé Eurostat, moyenne annuelle)	9.4	9.5	9.3	9.0
Balance des opérations courantes (en % du PIB)	4.9	4.0	3.4	4.0
Taux d'intérêt à court terme (tarif interbancaire, 3 mois) (%)	3.5	3.6	2.7	2.6
Taux d'intérêt à long terme (OLO, 10 ans) (%)	5.8	4.8	4.4	4.5

*Conjoncture internationale en 1999 et 2000*<sup>1</sup>

L'environnement international s'est sensiblement amélioré au cours des premiers mois de l'année 1999, comme en témoigne le retour au calme des marchés financiers, la reprise des cours boursiers et l'absence de contagion de la crise russe et brésilienne aux autres économies émergentes. La situation financière de certaines économies d'Asie du sud-est s'est également améliorée et leur reprise pourrait être plus importante que prévue. Par ailleurs, le maintien d'une croissance économique très vigoureuse aux Etats-Unis au cours du premier trimestre 1999 s'est traduit par une révision à la hausse des perspectives pour l'économie américaine cette année.

La plupart des organisations internationales s'accordent aujourd'hui à considérer les risques pesant sur l'économie mondiale comme nettement plus limités qu'il y a six mois, ce qu'elles attribuent, tout au moins partiellement, à la réduction des taux d'intérêt opérée dans les pays industrialisés.

La Guerre du Kosovo ne devrait exercer qu'un impact limité sur l'économie mondiale en affectant essentiellement les petites économies de la région. Globalement, la croissance mondiale en 1999 devrait être comparable à celle de l'année dernière, soit un peu plus de 2 pour-cent. L'année prochaine, la croissance de l'économie mondiale devrait s'accélérer jusqu'à environ 3 pour-cent et connaître une composition plus équilibrée qu'au cours de ces deux dernières années, avec pour seule région encore en crise l'ex-URSS. En effet, bien que de nombreux risques pèsent sur l'économie brésilienne (notamment la solvabilité de la dette publique), certains signes positifs sont déjà apparus ces derniers mois.

Les économies d'Asie du sud-est, et plus particulièrement la Corée et la Thaïlande, paraissent de plus en plus clairement sortir de la crise. Ainsi, après un redressement des taux de change et des cours boursiers, suivis d'une diminution des taux d'intérêt, ce sont cette fois des signes tangibles de redressement de l'activité réelle qui sont observés. Toutefois, en raison de

---

1. L'environnement international pour les Prévisions Economiques de juillet se base sur les perspectives économiques publiées par la Commission Européenne -Direction générale des Affaires économiques et financières "Budgets Economiques 1999-2000", printemps 1999. Les hypothèses de taux de change, de taux d'intérêt et de prix des produits pétroliers ont toutefois été actualisées pour tenir compte des évolutions les plus récentes.



---

l'importance des réformes structurelles et des réformes des marchés des capitaux, la reprise de ces économies devrait encore être modérée cette année mais plus marquée en 2000.

Les perspectives pour l'économie japonaise demeurent incertaines. Suite au recul plus prononcé qu'anticipé du PIB à la fin de l'année 98, les prévisions de croissance de l'économie japonaise ont une nouvelle fois été revues à la baisse pour l'année 1999. Toutefois, les données provisoires indiquent une croissance positive du PIB au cours du premier trimestre 1999, signe que la détérioration de l'économie japonaise a cessé, sans pour autant que l'on puisse déjà parler de reprise. Bien que la progression du premier trimestre ait été largement stimulée par les investissements publics, une amélioration de la demande intérieure privée a également été observée, confirmant ainsi la fin de la détérioration de la confiance des ménages et des entreprises. La réforme du secteur bancaire, la mise en oeuvre des mesures budgétaires et la reprise des échanges commerciaux avec les autres pays asiatiques devraient progressivement exercer leurs effets durant la seconde partie de l'année, de sorte que le Japon renouerait avec une croissance légèrement positive en 2000.

Eu égard à la vigueur de l'économie américaine au début de cette année (4,3 pour-cent de croissance du PIB en rythme annuel), le scénario d'atterrissage en douceur des Etats-Unis est une nouvelle fois reporté à l'an 2000. En effet, la nette progression de la demande intérieure américaine, qui, rappelons-le, a largement permis de compenser les effets négatifs de la crise des économies émergentes, a été essentiellement soutenue par la hausse du prix des actions. Néanmoins, la diminution attendue des profits des entreprises et des taux d'utilisation des capacités de production, le ralentissement des effets de richesse et les conditions monétaires moins favorables devraient conduire à une décélération progressive de la demande intérieure en l'an 2000.

---

Durant la seconde partie de l'année 1998, l'économie européenne a été affectée par les retombées de la crise asiatique sur les échanges commerciaux. Les exportations européennes se sont inscrites en recul (à un trimestre d'intervalle) au dernier trimestre 1998 ainsi qu'au premier trimestre de l'année courante. Le ralentissement de l'économie européenne a entraîné une révision à la baisse des prévisions de croissance pour cette année. Ce ralentissement a surtout été marqué en Allemagne et en Italie, ces deux pays faisant face à une demande intérieure moins robuste ainsi qu'à une structure des exportations qui les ont rendus plus vulnérables à la crise. Dès le dernier trimestre 1998, la diminution des anticipations de vente a affecté la confiance des industriels européens et pesé sur la propension à investir des entreprises des secteurs exposés. Par contre, la consommation privée a bénéficié de l'impact de l'amélioration des termes de l'échange sur les prix à la consommation.

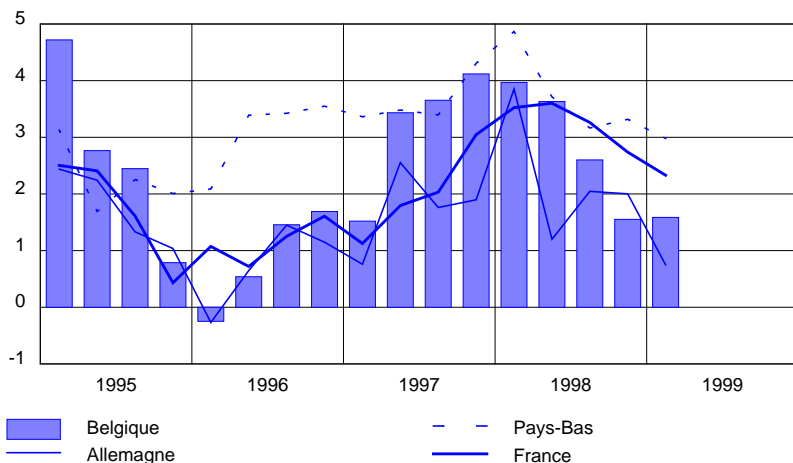
Le tassement de la croissance européenne en 1999 ne devrait être que temporaire. Il s'explique par une contribution négative des échanges internationaux et des ajustements de stocks à la croissance ainsi que par un ralentissement des investissements en équipements des entreprises; ces dernières faisant face à une pression sur leurs bénéfices. Néanmoins, le redressement des anticipations des industriels au second trimestre 1999 permet d'augurer une reprise de l'investissement à partir de la seconde partie de l'année. Le maintien de la confiance des consommateurs à des niveaux encore élevés laisse quant à elle présager une forte progression de la consommation des ménages qui devrait être stimulée par une création d'emplois dans le secteur des services ainsi que par la faiblesse de l'inflation.

Parallèlement au redressement de l'économie mondiale, une reprise du commerce international devrait intervenir dès la seconde partie de l'année 1999. Grâce au rééquilibrage attendu de la demande mondiale, ainsi qu'à une demande intérieure européenne toujours robuste, c'est un scénario d'accélération de la croissance qui est retenu pour 2000. La contribution des exportations nettes à la croissance européenne devrait redevenir neutre d'autant que la dépréciation du taux de change effectif de l'euro depuis le début de cette année est susceptible de contribuer au redressement des exportations européennes.

Dopée par la consommation privée, la croissance économique en 1998 a été particulièrement dynamique aux Pays-Bas alors qu'elle est restée plus modérée en Allemagne<sup>2</sup>. En Belgique, l'activité économique fut finalement moins vigoureuse qu'en France en raison du net ralentissement enregistré au dernier trimestre de l'année. Celui-ci s'explique non seulement par une décreue des exportations belges (à un an d'intervalle) plus importante que celle enregistrée par nos partenaires commerciaux, mais également par une décélération de la consommation privée, alors que celle-ci se raffermissait chez nos voisins et plus particulièrement en Allemagne.

FIGURE 1

Croissance du PIB: évolution trimestrielle  
(taux de croissance en %, t/t-4)



Source: Sources nationales, ICN (SEC95)

En 1999, en Belgique comme chez nos voisins, la croissance économique, affectée par le ralentissement des marchés potentiels, sera en décélération par rapport à l'année dernière. Le rythme de progression de l'économie belge devrait être comparable à celui de l'économie allemande. Alors qu'un rattrapage

2. La croissance allemande en 1998 a été fortement révisée à la baisse (de 0,5 point de pour-cent) par l'introduction des comptes SEC-95. La révision a essentiellement porté sur la contribution des variations de stocks à la croissance (de 1,5 à 0,9 pour-cent).

---

de la demande domestique est attendu en Allemagne, celle-ci devrait décélérer en Belgique et se modérer en France et aux Pays-Bas.

La Belgique et ses principaux partenaires commerciaux connaîtront une accélération de la croissance l'année prochaine. En effet, les exportations devraient bénéficier de la reprise des marchés potentiels, tant intra qu'extra-européens, ainsi que de la dépréciation du taux de change effectif de l'euro. Les évolutions de la demande intérieure seront par contre plus contrastées; elle devrait ralentir en Belgique et aux Pays-Bas, tandis qu'elle se stabiliserait en Allemagne et en France.

*Encadré: les (m)effets macroéconomiques de la crise de la dioxine*

Si les scientifiques s'accordent à dire que la dioxine n'exerce d'effets toxiques sur l'organisme humain qu'à long terme, la période d'incubation semble être nettement plus courte pour l'activité économique. En effet, le 2 juin 1999, la Commission Européenne, par la voix de son Comité Vétérinaire Permanent, décidait d'interdire la vente, l'exportation et la mise en circulation de toutes les viandes de volaille et des oeufs belges, ainsi que de tous leurs produits dérivés, susceptibles d'avoir été contaminés par de la dioxine. Quelques jours plus tard les produits bovins, ovins et dérivés subissaient le même sort.

Les effets de ces mesures, même si celles-ci ont déjà été fortement assouplies depuis, restent actuellement incertains, étant donné les entraves administratives à l'importation qui subsistent dans certains pays et surtout les modifications de comportement, aussi bien des consommateurs que des entreprises clientes, que la crise a pu induire. Il a donc été nécessaire pour le présent Budget Economique de procéder à une estimation sur base d'hypothèses quant à l'ampleur et surtout la durée de la crise.

D'une part, il a été considéré que les consommateurs belges ont substitué les produits belges des catégories potentiellement contaminées, soit par des produits identiques importés, soit par d'autres types d'aliments et ce pendant une période limitée à deux semaines. Un tel comportement aurait pour effet, toute autre chose étant égale par ailleurs, de réduire la consommation privée de 2 milliards et d'augmenter les importations de biens d'environ 3 milliards. Aucun impact sur les prix à la consommation n'a été pris en compte.

D'autre part, il a été supposé que la moitié des exportations des produits des catégories concernées était frappée d'interdiction au cours du mois de juin. Par la suite, un scénario de déblocage progressif au cours de l'été de l'interdiction d'exporter a été retenu. Toutefois, l'hypothèse d'un léger effet structurel de perte de parts de marchés en 2000 a été adoptée. Dans ce scénario, les exportations de biens devraient être réduites de 19 milliards en 1999 et de 5 milliards en 2000. Enfin, signalons que nous avons raisonné ici à "politique inchangée", c'est-à-dire sans prendre en compte une éventuelle indemnisation des producteurs par les pouvoirs publics.

Le tableau ci-dessous reprend les principaux effets macro-économiques attendus du scénario présenté ci-dessus.

**TABLEAU 1**                    **Principaux effets macro-économiques de la crise de la dioxine sur l'économie belge**  
(écarts en % par rapport au scénario de référence)

	1999	2000
Consommation privée	-0.1	-0.1
Formation brute de capital fixe	-0.1	-0.4
Exportations	-0.3	-0.1
Importations	-0.1	-0.1
Produit Intérieur Brut	-0.2	-0.1
Emploi total dans les entreprises		
En nombre d'heures	-0.1	-0.1
En nombre de personnes	-0.0	-0.1

D'après cette première évaluation, le recul de la demande intérieure et des exportations devraient se traduire par un recul du PIB de l'ordre de 0,2 pour-cent en 1999. L'emploi en nombre de personnes resterait quasiment inchangé en supposant que la baisse de 0,1 pour-cent en nombres d'heures se traduise quasi uniquement par une augmentation du chômage temporaire pour raison de force majeure.

En 2000, le niveau du PIB resterait légèrement en-deçà du niveau qu'il aurait atteint sans la crise, toutefois cet écart ne serait plus que de 0,1 pour-cent. Ceci signifie un certain rattrapage par rapport à 1999, qui s'explique essentiellement par la quasi normalisation de nos performances à l'exportation. Au niveau de l'emploi, le recul en nombres d'heures devrait se traduire en 2000 par une réduction proportionnelle du nombre de personnes.

Aux Etats-Unis, le risque d'un atterrissage brutal de l'économie, qui aurait été initié par une forte correction des cours boursiers, est nettement moins présent qu'il y a quelques mois. Cependant, l'accentuation des déséquilibres internes (faiblesse de l'épargne privée et forte progression des investissements des entreprises) et l'accroissement du déficit courant américain laisse encore planer certaines incertitudes quant à l'évolution des taux de change et des taux d'intérêt. D'un autre côté, il est également possible que le potentiel de croissance de l'économie américaine, engendré par les gains de productivité du travail et du capital de ces trois dernières années, soit une nouvelle fois sous-estimé.

Le profil conjoncturel de l'économie européenne en 1999-2000 repose largement sur l'hypothèse que le ralentissement du secteur manufacturier n'est que temporaire et qu'une reprise relativement forte des échanges internationaux, et partant de la demande des économies émergentes, devrait rapidement intervenir. Bien qu'il soit toujours possible que cette reprise puisse être retardée, il semble plus évident que les incertitudes qui pèsent sur l'environnement international de la Belgique ne reposent pas tant sur le profil de notre marché à l'exportation que sur la performance de nos exportations.

En effet, les répercussions de la crise de la dioxine pourraient être plus importantes que celles envisagées dans la présente prévision. Les parts de marché perdues au cours de la phase aiguë de la crise pourraient être difficiles à reconquérir, et au-delà des produits directement touchés par les barrières à l'importation, l'image de marque de l'ensemble des produits belges pourrait être amoindrie vis-à-vis de ceux de nos concurrents étrangers. Dans ce cas de figure, le rétablissement attendu des performances des exportations belges en 2000 ne se matérialiserait pas, conduisant à une progression de nos exportations nettement moins dynamique qu'envisagée.

---

Depuis la clôture de ces présentes prévisions (chiffres arrêtés à la fin du mois de juin 1999), le mouvement de remontée des taux d'intérêt à long terme observé dans l'ensemble des pays de la zone euro depuis le début du mois de mai, s'est encore accéléré (+25 points de base entre la fin juin et la mi-juillet pour le taux moyen pondéré des obligations à 10 ans dans la zone euro). La dépréciation de l'euro s'est en outre accentuée au cours de cette période.

Si la remontée des taux d'intérêt à long terme se révèle uniquement temporaire, l'impact sur la croissance européenne serait très limité, d'autant que, malgré ce redressement, les taux longs demeurent à des niveaux relativement bas comparés aux années antérieures.

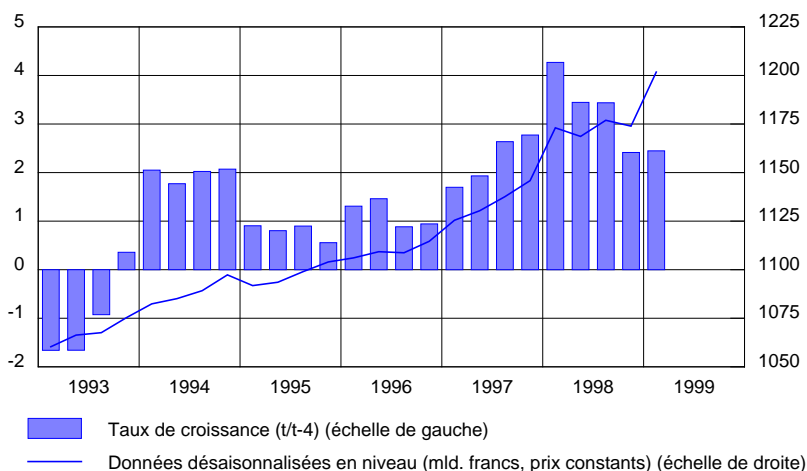
La poursuite de la dépréciation du taux de change effectif de l'euro (d'ailleurs plus modérée que la dépréciation du taux bilatéral de l'euro vis-à-vis du dollar) ne met quant à elle pas en péril la stabilité des prix intérieurs, étant donné la faiblesse du degré d'ouverture de la zone euro. Si la poursuite de la dépréciation de l'euro pourrait entraîner une détérioration des termes de l'échange et éventuellement peser sur les marges bénéficiaires des entreprises européennes, elle devrait par contre, renforcer la compétitivité-prix des exportations européennes.

Si par contre ce mouvement devait se poursuivre et même s'accroître (ce qui n'est pas l'hypothèse retenue dans ce Budget Economique) les répercussions sur les perspectives de croissance en Europe dépendront essentiellement de l'ampleur et de la durée de ces tensions.

## 1. Le PIB et ses composantes

*Consommation privée* En 1998, la croissance de la consommation privée peut être qualifiée d'exceptionnelle. La progression réelle de 3,4 pour-cent des dépenses de consommation représente l'expansion la plus importante des années nonante et la deuxième des vingt dernières années.

**FIGURE 2** Evolution trimestrielle de la consommation privée à prix constants

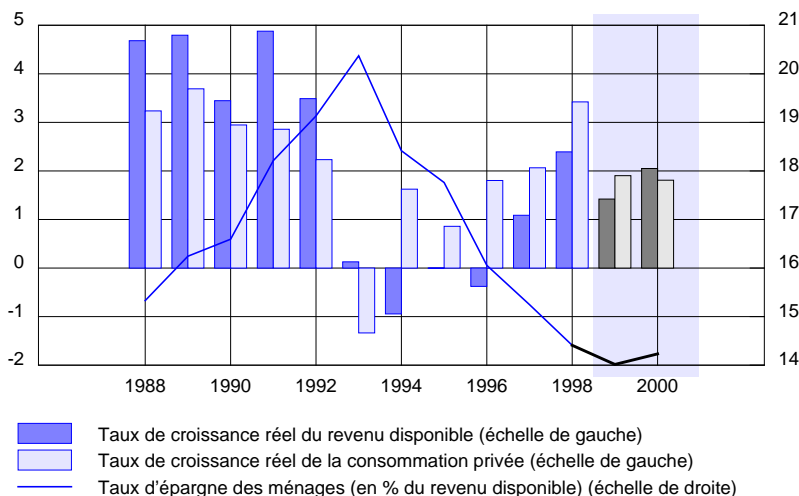


Source: ICN (SEC95)

Une croissance assez soutenue de l'emploi intérieur (supérieure à 50.000 exprimés en nombre de personnes) combinée à une augmentation significative, bien que nullement excessive, du salaire horaire a conduit à une forte hausse du revenu disponible réel des ménages (de 2,4 pour-cent). La confiance des consommateurs a atteint un niveau élevé, en grande partie dû à la diminution du taux de chômage et à l'évolution avantageuse des cours bousiers. Les ménages ont, en conséquence, à nouveau réduit leur propension à épargner (le taux d'épargne a diminué de 0,8 points de pour-cent en 1999), imprimant ainsi une importante impulsion à la croissance de la consommation en volume.



**FIGURE 3** Consommation, revenu disponible et taux d'épargne des ménages (1988-2000)



Source: ICN, Bureau fédéral du Plan

Au cours des cinq dernières années, le taux d'épargne des ménages s'est réduit de plus de 1 point de pour-cent en moyenne par an (passant de plus de 20 pour-cent en 1993 à 14,4 pour-cent en 1998). Cette diminution peut en grande partie être attribuée à de meilleures perspectives quant à la situation du marché du travail et des finances publiques, à la réduction de la part des revenus de la propriété dans le revenu disponible des ménages, et, plus récemment, à un certain rattrapage de la demande des consommateurs.

Cette diminution du taux d'épargne ne peut cependant pas durer indéfiniment; le niveau actuel est déjà inférieur de 2,5 points de pour-cent au niveau moyen des vingt dernières années. L'évolution relativement terne du cours des actions depuis le début de cette année et le ralentissement (par rapport à 1998) de l'accroissement des emplois "normaux" (voir la partie sur le marché du travail) dans les entreprises, devraient tempérer la confiance des consommateurs et progressivement inciter les ménages à plus de prudence. En 1999, si une nouvelle diminution du taux d'épargne des ménages devrait être observée (de

0,4 points de pour-cent, soit jusqu'à un taux de 14 pour-cent), cette baisse devrait toutefois être considérablement moins prononcée que les cinq années précédentes. Pour 2000, une légère augmentation du taux d'épargne est attendue (jusqu'à 14,2 pour-cent).

Tandis qu'en 2000 l'évolution du taux d'épargne devrait exercer une répercussion légèrement négative sur la consommation privée, le revenu disponible réel des ménages connaîtrait encore une croissance appréciable (2,1 pour-cent), nettement plus forte qu'en 1999 (1,4 pour-cent). Cette progression plus robuste du revenu disponible réel des ménages en 2000, par rapport à 1999, résulte d'une plus forte hausse de la masse salariale et des revenus de la propriété, alors que les transferts sociaux croîtraient moins rapidement. L'augmentation plus importante de la masse salariale en 2000 qu'en 1999 est à première vue surprenante. En effet, au cours de ces deux années, les salaires horaires sont soumis à la même norme salariale et l'emploi, exprimé en nombre de personnes, devrait augmenter dans la même proportion. Cette progression plus conséquente de la masse salariale s'explique en fait par l'accroissement de la durée moyenne du travail en 2000 (alors qu'elle diminuerait en 1999) ainsi que par la plus faible proportion des programmes d'activation (qui impliquent une création d'emplois à salaire inférieur au salaire moyen, voir la partie sur le marché du travail) dans les créations d'emplois totales en 2000 par rapport 1999. Les revenus de la propriété devraient quant à eux à nouveau connaître une légère croissance nominale alors qu'ils décroissaient en 1999. Cette décrue est une conséquence de la diminution des taux d'intérêt à court et long terme et du déclin de la rentabilité des entreprises en 1998 qui donne lieu à une diminution des dividendes distribués.

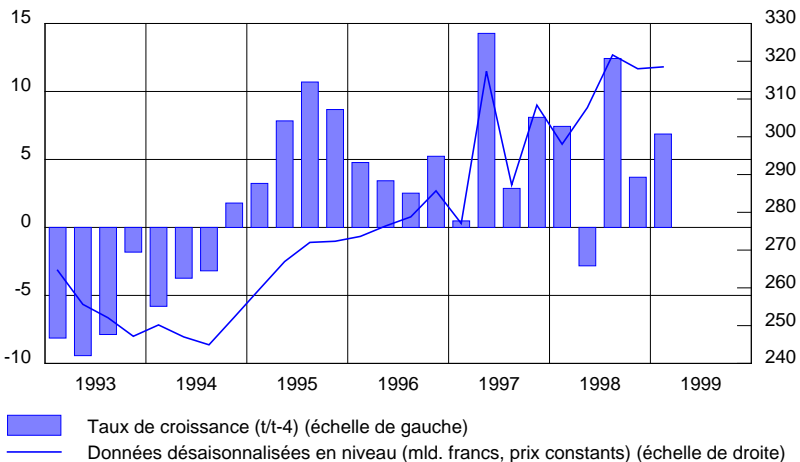
Tenant compte de tous ces éléments, la croissance réelle de la consommation privée devrait atteindre 1,8 pour-cent en 2000. Cette progression résulterait d'une augmentation du revenu disponible réel des ménages de 2,1 pour-cent et d'un redressement du taux d'épargne de 0,2 points de pour-cent.

*Investissements des entreprises*

Au cours des années 1995-1998, les investissements des entreprises ont progressé de 4 à 5 pour-cent par an en termes réels. Le taux d'investissement (qui représente la part des investissements des entreprises dans le PIB) s'est dès lors accru de 10,5 pour-cent en 1994 à 11,2 pour-cent en 1998. Le taux d'investissement reste néanmoins inférieur de 1,5 points de pour-cent au taux moyen des années 1989-1991.

La croissance relativement stable des investissements des entreprises au cours de ces cinq dernières années pourrait paraître quelque peu étonnante. Lors du net ralentissement conjoncturel qui débuta en 1995, les investissements des entreprises étaient en effet considérés comme une composante de la demande assez sensible à la conjoncture. Cependant, il est probable que la répercussion négative de l'affaiblissement conjoncturel de 1995 ait été plus que compensée par l'accroissement continu de la rentabilité des entreprises dans le secteur marchand et par la diminution ininterrompue des taux d'intérêt à long terme.

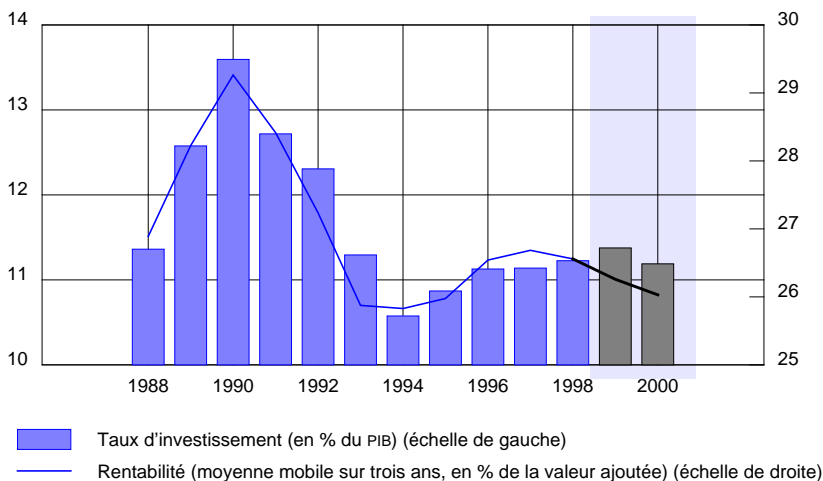
**FIGURE 4** Evolution trimestrielle des investissements des entreprises à prix constants



Source: ICN (SEC95)

Lors de la manifestation du retournement conjoncturel dans le courant de l'année 1998, les cartes se sont cependant inversées. Le ralentissement de la croissance économique s'est en effet traduit par un arrêt temporaire de la progression de la rentabilité du secteur marchand. En témoigne le fait qu'au printemps, les entreprises dans l'industrie manufacturière ont considérablement revu à la baisse l'estimation de leurs plans d'investissement pour cette année (d'une croissance nominale estimée à près de 9 pour-cent à l'automne dernier à 3 pour-cent au printemps).

**FIGURE 5** Taux d'investissement et rentabilité dans le secteur marchand



Source: ICN, Bureau fédéral du Plan

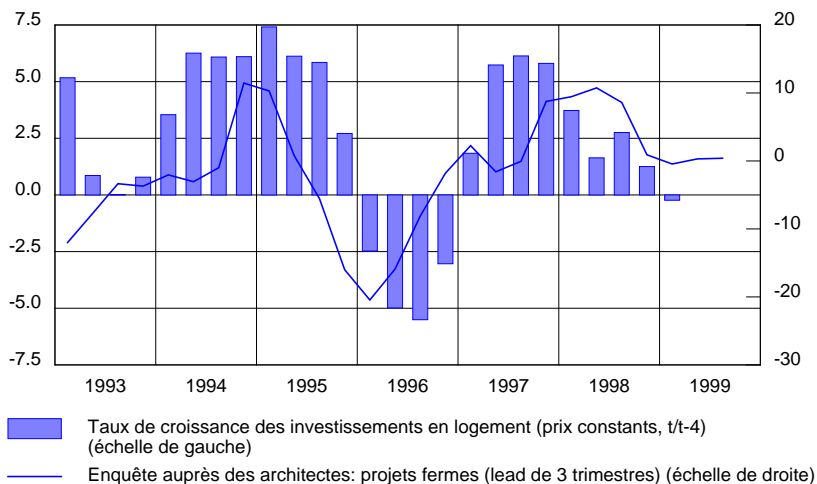
Pour 1999, la croissance réelle des investissements des entreprises devrait atteindre 3,3 pour-cent, soit une progression nettement plus faible qu'au cours des quatre années précédentes. Si le taux d'utilisation des capacités de production dans l'industrie manufacturière devrait augmenter dans le courant de l'année 1999 par rapport au niveau atteint au premier trimestre, en moyenne annuelle, il ne devrait cependant pas dépasser le niveau de 1998. En 1999, l'"output gap" (en pourcentage du PIB potentiel) devrait quasiment se maintenir au niveau de 1998. Sous l'impact, notamment, de la crise de la dioxine et de la

détérioration des termes de l'échange, la rentabilité dans le secteur marchand devrait s'éémousser en 1999 et 2000. Cette constatation conduit à ne prévoir qu'une croissance réelle très modérée (de 1,3 pour-cent) des investissements des entreprises en 2000. Le taux d'investissement devrait donc connaître un léger recul: de 11,4 pour-cent du PIB en 1999 à 11,2 pour-cent en 2000.

*Investissements en logements*

Les investissements résidentiels ont progressé de 2,7 pour-cent en 1998. La première partie de l'année dernière a probablement encore été stimulée par l'anticipation de l'arrêt, à la mi-98, des mesures incitatives de réduction du taux de TVA sur certains types d'habitation. D'après les comptes trimestriels, la progression des investissements résidentiels aurait ensuite été marquée par une décélération en cours d'année et plus particulièrement au dernier trimestre 1998.

**FIGURE 6 Investissements résidentiels**



Source: ICN (SEC95), BNB

L'enquête trimestrielle qui porte sur les projets fermes des architectes est un indicateur avancé d'environ 3 trimestres de cette composante de la demande. A partir du début de l'année 1998, ces enquêtes indiquent une décélération des volumes des

projets, confirmant ainsi le ralentissement dans les comptes trimestriels en fin d'année 1998. Les enquêtes menées depuis le troisième trimestre 1998 témoignent par contre d'une stabilisation, voire d'un léger redressement. Ce redressement est par ailleurs corroboré par la tendance à la hausse des prévisions des missions auprès des architectes.

Néanmoins, en raison du décalage qui existe entre la décision d'investir des ménages et l'enregistrement des travaux de construction dans la comptabilité nationale, le redressement des investissements en logements est plus à même de se concrétiser à partir de la fin de l'année 1999. Cette estimation est par ailleurs confirmée par la diminution du nombre de parcelles de terrains vendues en 1998. La prudence nous incite donc à réviser à la baisse nos prévisions de croissance des investissements résidentiels en 1999 et à rester modéré bien que positif pour l'année prochaine. Positif car les déterminants de la demande potentielle d'investissement des ménages restent favorablement orientés: le revenu disponible réel des ménages progresse depuis 1997 et l'amélioration du marché du travail (élément déterminant de la confiance des ménages) se poursuit. Modéré néanmoins car la récente remontée du prix de la construction et la hausse des taux d'intérêt hypothécaires pourraient peser sur le rythme de croissance des investissements en logements.

### *Dépenses publiques*

La consommation publique est constituée pour l'essentiel (plus de 80 pour-cent) des rémunérations et pensions à charge des administrations publiques. Celles-ci augmentent de 1,8 pour-cent par an en 1999 et 1,7 pour-cent en 2000 suite, d'une part, aux hypothèses retenues en matière de dérive salariale et de programmation sociale et, d'autre part, à la croissance du nombre de pensions de retraite. L'impact de l'emploi public sur la croissance de la consommation publique est, par contre, limité dans la mesure où la hausse de l'emploi provient surtout d'emplois à temps partiel compensant des interruptions de carrière, ou d'emplois à coût réduit (PTP). Quant aux achats nets de biens et services, leur taux de croissance est de 5,2 pour-cent en 1999 et de 1,7 pour cent en 2000. La forte hausse de 1999 est due à l'évolution des dépenses des Communautés et Régions. Au total la consommation publique augmente ainsi de 2,3 pour-cent en 1999 et 1,7 pour-cent en 2000.

La contribution des investissements publics à la croissance du PIB est nettement plus élevée en 1999 qu'en 2000 suite, d'une part, à l'évolution des investissements proprement dits, et, d'autre part, aux hypothèses retenues pour les ventes de bâtiments<sup>3</sup>.

Les investissements "bruts", augmentent de près de 19 pour-cent en 1999 et seulement de 1 pour-cent en 2000. Deux éléments expliquent cette évolution contrastée. Tout d'abord, le taux de croissance des investissements des pouvoirs locaux qui, supérieur à 20 pour-cent en 1999, tombe à 7 pour-cent en 2000, ce conformément aux évolutions observées dans le passé dans les années proches d'élections communales. Un autre phénomène plus ponctuel concerne les Communautés et Régions dont les investissements bruts augmentent de 14 pour-cent en 1999 mais baissent de 7 pour-cent en 2000. Cette évolution s'explique essentiellement par un crédit additionnel d'environ 4 milliards décidé par la Communauté flamande lors du contrôle budgétaire de 1999 pour financer entre autres la rénovation de bâtiments scolaires et les infrastructures routières et de sécurité, crédit supposé non récurrent.

Les hypothèses retenues pour les ventes de bâtiments<sup>4</sup> accentuent encore le contraste entre les évolutions de 1999 et 2000. Elles s'élèveraient, en effet, à 9 milliards en 2000, ce qui réduit les investissements publics d'autant.

### *Exportations et importations*

La progression des exportations de biens et services de la Belgique s'est considérablement ralentie au cours du second semestre 1998; un recul ayant même été observé au dernier trimestre de l'année (à un an d'intervalle). Malgré la perspective d'un redressement assez franc de notre marché potentiel durant la seconde partie de l'année 1999, la croissance moyenne de nos exportations sur l'ensemble de l'année 1999 devrait rester modérée, soit 2 pour-cent, subissant pleinement l'influence du

---

3. Dans les comptes nationaux, la vente de bâtiments est comptabilisée comme un désinvestissement (investissement négatif) du secteur "vendeur" et un investissement du secteur "acheteur".

4. Ces ventes de bâtiments sont en fait inscrites au budget des Voies et Moyens du Pouvoir fédéral pour 1999. Mais on suppose qu'elles seront reportées à l'année suivante dans la mesure où la situation budgétaire de 1999 (qui ressort de cette projection) est plus favorable que l'objectif annoncé dans le programme de stabilité de la Belgique. Cette hypothèse est conforme à une décision analogue prise par le Gouvernement en 1998 dans une situation budgétaire également favorable.

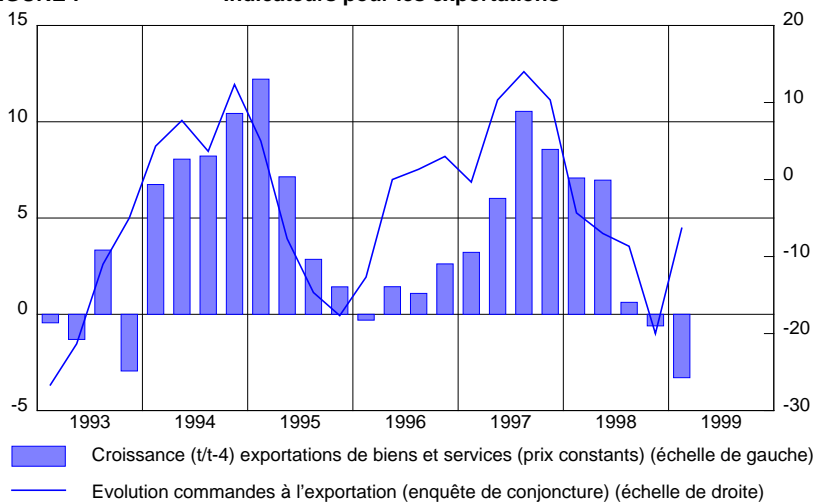
faible niveau atteint à la fin de l'année 1998 et au premier trimestre 1999. L'impact de la crise de la dioxine devrait par ailleurs conduire à des pertes de marché supplémentaires dans les secteurs touchés par la crise de la dioxine et ainsi encore amoindrir nos performances à l'exportation (voir encadré au chapitre précédent).

Pour autant que la crise de la dioxine n'exerce pas d'influence négative persistante sur l'image de marque des produits belges à l'étranger, la croissance des exportations pourrait atteindre 5,1 pour-cent en 2000 et redevenir le moteur principal de la croissance économique. La dépréciation de l'euro (estimée à 1,5 pour-cent sur l'ensemble de l'année 1999) devrait, avec un certain retard, stimuler la croissance économique de la zone euro, et de cette manière, exercer un impact favorable sur les marchés à l'exportation belges. La demande devrait également se redresser en dehors de la zone euro en 2000. La croissance du marché potentiel de la Belgique atteindrait 5,6 pour-cent, soit environ 1,5 points de pour-cent de plus qu'en 1999. Par ailleurs, les entreprises exportatrices belges devraient voir leur compétitivité-prix s'améliorer grâce à l'évolution toujours modérée des coûts salariaux, ce qui leur permettrait de regagner des parts de marché.

La progression des importations devrait fortement décélérer cette année sous l'impact du ralentissement de la demande finale. La contribution du commerce extérieur à la croissance ne serait donc plus que légèrement négative cette année. Par contre, l'année prochaine, étant donné que la poursuite du ralentissement de la demande intérieure limitera le redressement des importations, les échanges commerciaux contribueront fortement à la croissance économique.



**FIGURE 7 Indicateurs pour les exportations**



Source: ICN (SEC95), BNB

Les prix à l'importation devraient augmenter de 1,0 pour-cent en 1999, sous l'impact de la dépréciation du taux de change effectif du franc belge en 1999 et de la remontée des cours de l'énergie. En l'an 2000, la hausse plus modérée du prix de l'énergie, accompagnée d'un redressement des prix des autres biens importés, conduiraient à une augmentation des prix à l'importation de 1,6 pour-cent. La remontée des prix à l'importation devrait entraîner une détérioration des termes de l'échange de 0,7 pour-cent en 1999 et 0,2 pour-cent en 2000.

En 1999, cette détérioration est à l'origine du repli du boni de la balance des opérations courantes de 4 pour-cent en 1998 à 3,4 pour-cent en 1999. L'année prochaine, la contribution largement positive des exportations nettes se traduira par une progression de l'excédent de la balance des opérations courantes jusqu'à 4,0 pour-cent du PIB.

## 2. Les évolutions financières: prix, coûts et taux d'intérêt

---

### *Evolution des prix intérieurs*

L'indice général des prix à la consommation a progressé de 0,95 pour-cent en moyenne annuelle en 1998. Cette faible inflation est le résultat d'une inflation sous-jacente<sup>5</sup> d'environ 1,4 pour-cent et d'une contribution négative des prix des carburants et autres produits énergétiques. Le prix du baril de Brent sur les marchés internationaux est passé de 15 USD en janvier 1998 à environ 10 USD en décembre. Le prix annuel moyen du pétrole s'est ainsi établi à 13,4 USD en 1998, ce qui représente une baisse de près de 30 pour-cent par rapport à 1997.

L'indice santé est, par construction, nettement moins influencé par l'évolution des prix de l'énergie. Etant donné cette caractéristique, l'inflation mesurée sur base de l'indice santé s'est élevée à 1,27 pour-cent en 1998, soit une inflation supérieure à celle mesurée par l'indice général des prix à la consommation.

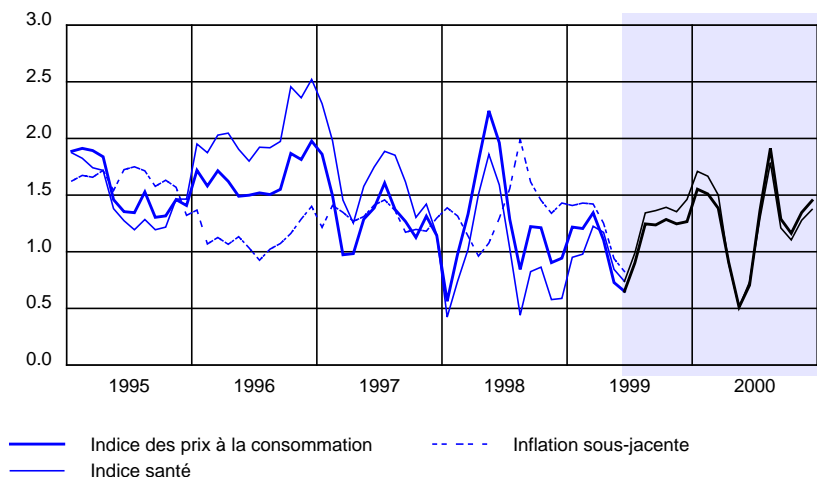
La forte chute des prix de l'énergie entre 1997 et 1998 s'est inversée au début de cette année. Le prix du baril de Brent s'élevait à 16,3 USD en juin 1999 contre 10,3 USD à la fin de l'année dernière. Par ailleurs, le cours du US dollar s'est apprécié d'environ 10 pour-cent par rapport à l'euro sur les six premiers mois de l'année.

L'inflation mesurée sur base de l'indice traditionnel des prix à la consommation était de 1,0 pour-cent durant la première moitié de l'année 1999; soit 1,1 pour-cent au premier trimestre et 0,9 pour-cent au deuxième. Le ralentissement de l'inflation au cours du deuxième trimestre résulte d'une diminution de l'inflation sous-jacente (de 1,4 pour-cent durant le premier trimestre à 1,0 pour-cent au cours du deuxième) ainsi que d'une diminution du prix des légumes frais et des fruits. Ces deux éléments ont plus que compensé la hausse de l'inflation provoquée par l'augmentation du prix du pétrole et le renchérissement du dollar.

---

5. L'inflation sous-jacente exclut l'impact des modifications de TVA, d'accises et des autres taxes indirectes, ainsi que les prix des produits énergétiques, du tabac, des alcools, des légumes et fruits frais.

**FIGURE 8** Evolution mensuelle de l'inflation  
(taux de croissance t/t-12, en %)



Source: MAE, prévisions du Bureau fédéral du Plan

Le taux d'inflation devrait s'établir à 1,3 pour-cent durant la seconde partie de l'année 1999 et à 1,2 pour-cent en moyenne sur l'année. La hausse du dollar devrait progressivement influencer sur l'inflation sous-jacente, qui s'élèverait à nouveau à 1,2 pour-cent durant le second semestre 1999. Par ailleurs, les prix du pétrole exprimés en BEF, devraient être nettement plus élevés durant les deux derniers trimestres de l'année 1999 qu'au cours de la période correspondante de l'année 1998.

Pour 2000, le taux de change bilatéral euro-dollar devrait se stabiliser au niveau moyen de l'ensemble de l'année 1999. Le prix du baril de pétrole s'établirait à 16,1 USD (contre 15,1 USD en 1999). Tout comme les trois années précédentes, les coûts salariaux par unité produite ne devraient que très légèrement contribuer à l'inflation intérieure. En dépit de la hausse du prix du pétrole et de l'appréciation du dollar observée ces six derniers mois, l'inflation sous-jacente devrait à peine augmenter par rapport au niveau moyen de 1999. L'indice des prix à la consommation et l'inflation mesurée sur base de l'indice santé s'établiraient à 1,3 pour-cent l'année prochaine. Malgré cette

légère remontée par rapport à 1998 et 1999, l'inflation reste en conformité avec la définition de la stabilité des prix formulée par la Banque Centrale Européenne.

*Indexation dans la fonction publique*

L'indice pivot pour l'indexation des salaires dans la fonction publique et des allocations sociales a été dépassé en avril de cette année. Vu la persistance d'un faible niveau d'inflation, le prochain dépassement de l'indice pivot (qui s'élève actuellement à 105,20) devrait avoir lieu en septembre 2000, ce qui se traduirait par une augmentation de 2 pour-cent des salaires dans la fonction publique en novembre 2000. Les allocations sociales devraient être indexées un mois plus tard (soit en décembre 2000).

*Evolution des salaires*

A la fin de l'année 1998, les partenaires sociaux ont conclu un accord cadre qui fixe la croissance maximale des coûts salariaux par heure effective à 5,9 pour-cent pour la période 1999-2000.

En tenant compte de cet accord cadre ainsi que d'une estimation de l'inflation plus faible qu'il y a six mois, la hausse du salaire horaire brut avant indexation est estimée à 1,7 pour-cent par an en 1999 et 2000. En tenant compte des divers programmes spéciaux dans le secteur des entreprises (qui impliquent une création d'emplois à salaire inférieur au salaire moyen), le salaire horaire brut avant indexation n'augmenterait que de 1,5 pour-cent par an.

Le tableau ci-dessous donne un aperçu de l'impact annuel total des mesures de réduction de cotisations patronales de Sécurité sociale prises depuis le "Plan Global". Le montant total des réductions de charges patronales accordées au secteur des entreprises devrait augmenter en 1999 d'environ 9 milliards. L'augmentation imputable au programme pluriannuel issu du Plan d'Action belge de 1998<sup>6</sup> (Maribel social: +5,5 milliards; Maribel et bas salaires: +11,8 milliards) est partiellement compensée par une diminution des budgets consacrés à d'autres mesures, en grande partie la conséquence de la disparition des "accords pour l'emploi". Le montant global devrait, sous l'impulsion du plan pluriannuel, continuer à progresser en 2000

---

6. Au cours du contrôle budgétaire 1999, la décision a été prise d'avancer d'un trimestre l'entrée en vigueur du programme pluriannuel.

(soit une nouvelle augmentation de 20,5 milliards), de telle sorte qu'au cours de cette année plus de 95 milliards de réductions de charges devraient être accordées aux entreprises.

**TABLEAU 2 Diminution des cotisations sociales employeurs depuis le Plan Global (en milliards de BEF)**

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Entreprises, dont:	31.4	43.2	55.1	49.2	66.3	75.2	95.7
Maribel social	0.0	0.0	0.0	0.5	3.1	8.6	12.5
Maribel + bas salaires	24.6	28.1	31.0	36.8	42.0	53.8	69.5
Autres	6.9	15.1	24.0	11.9	21.1	12.8	13.7
P.m.: secteur public	3.4	5.0	4.9	5.3	6.3	6.5	6.6
Total	34.8	48.2	60.0	54.5	72.5	81.7	102.3

A côté de ces réductions de charges patronales, la diminution annoncée pour 2000 des cotisations sociales employés frappant les bas salaires a également été intégrée dans le présent Budget Economique à concurrence de 3,8 milliards.

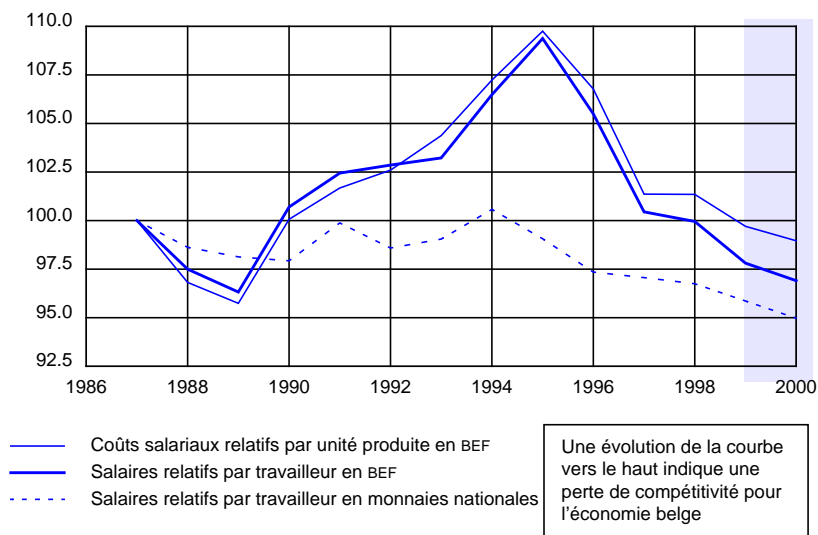
Suite à ces mesures de réduction des cotisations patronales, l'augmentation des coûts salariaux nominaux par heure effective devrait être limitée à 2,2 pour-cent en 1999 et 2,1 pour-cent en 2000. La durée du travail par personne occupée devrait une nouvelle fois se réduire, non seulement en raison de l'intérêt croissant pour le temps partiel mais également d'un recours plus intensif au chômage temporaire pour raison de force majeure sous l'impact de la crise de la dioxine. Dès lors, la croissance du coût salarial par travailleur en 1999-2000 devrait donc rester limitée à respectivement 1,6 et 1,9 pour-cent.

Cette année, les rémunérations salariales par travailleur seront plus fortes qu'en 1998 aux Pays-Bas (3,6 contre 3,1 pour-cent) et en Allemagne (2,7 contre 1,1 pour-cent) et quasiment inchangées en France; soit 1,9 contre 2 pour-cent. Pour l'an 2000, les augmentations salariales seront plus faibles que cette année, aux Pays-Bas (3,2 pour-cent), inchangées en Allemagne (2,7 pour-cent) et plus importantes en France (2,7 pour-cent).

Si les gains de productivité moyens de nos trois principaux partenaires commerciaux sont tirés par la croissance de la productivité allemande, les augmentations salariales dans ces pays seront par contre plus fortes qu'en Belgique. Le coût salarial unitaire relatif belge par rapport à nos trois principaux partenaires (dans l'ensemble de l'économie et en monnaie commune) devrait donc connaître une diminution de 0,6 pour-cent en 1999 et 0,5 pour-cent en 2000, après avoir augmenté de 0,8 pour-cent en 1998.

L'amélioration de la compétitivité belge par rapport aux sept principaux partenaires commerciaux sera plus conséquente. Le coût relatif du travail par unité produite diminuerait de 1,6 pour-cent en 1999 et 0,7 pour-cent en 2000. Cette amélioration s'explique par une plus forte hausse des salaires et des coûts salariaux unitaires en monnaie nationale aux Etats-Unis, au Royaume-Uni et naturellement aux Pays-Bas. En 1999, elle s'explique également par un effet taux de change, en l'occurrence l'appréciation du dollar, et, dans une moindre mesure, de la livre sterling et du yen par rapport au franc belge.

**FIGURE 9** Coûts salariaux (entreprises et Etat) par rapport aux sept principaux partenaires (1987=100)



Source: Commission Européenne, Bureau fédéral du Plan

*Evolution des taux d'intérêt belges et étrangers*

La réduction du taux des opérations principales de refinancement de la BCE, de 50 points de base au début du mois d'avril 1999, a été plus forte qu'anticipée par les marchés financiers. Cette action fut essentiellement motivée par la multiplication des signes d'amointrissement des perspectives inflationnistes dans la zone euro (eux-même probablement amplifiés par le ralentissement conjoncturel). Le taux européen interbancaire de référence (Euribor) s'est réduit de 3,1 pour-cent en début d'année 1999 à 2,6 pour-cent au mois de juin. A court terme, la BCE n'a pas de raison de relever ses taux directeurs étant donné que la stabilité des prix n'est, jusqu'à présent, ni remise en cause par la dépréciation du taux de change effectif de l'euro ni par l'attente d'une accélération de l'activité économique en Europe.

Aux Etats-Unis, les taux du marché monétaire américain sont restés stables durant les cinq premiers mois de l'année courante. Ils se sont relevés en juin en raison d'un accroissement des anticipations de resserrement de la politique monétaire américaine. Conformément à ces anticipations des marchés financiers, la Réserve Fédérale américaine (FED) a relevé ses taux directeurs de 25 points de base à la fin du mois de juin 1999. Ce relèvement s'explique par la volonté affichée de la FED d'exercer une action préventive contre les risques inflationnistes à moyen terme. La vigueur de l'économie américaine et l'étroitesse du marché du travail exacerbent en effet la crainte que les gains de productivité de l'économie américaine ne deviennent insuffisants pour contenir les pressions inflationnistes.

La forte remontée des taux longs aux Etats-Unis depuis le début de l'année 1999 s'explique par ce changement des anticipations des marchés quant à l'évolution des taux courts. Les taux longs américains devraient toutefois se maintenir l'année prochaine au niveau atteint au mois de juin, soit 5,9 pour-cent.

Les taux d'intérêt à long terme de la zone euro ont atteint des niveaux planchers durant les deux premiers mois de l'année 1999, reflétant notamment l'anticipation des marchés financiers de la poursuite d'un faible rythme d'inflation. Cependant, la hausse des taux d'intérêt sur le marché obligataire américain s'est propagée aux taux européens au cours du deuxième trimestre, conduisant à un raidissement de la courbe des rendements en Europe. Malgré cette remontée des taux européens à 10 ans, l'écart par rapport aux taux américains s'est nettement élargi au cours du second trimestre de l'année 1999.

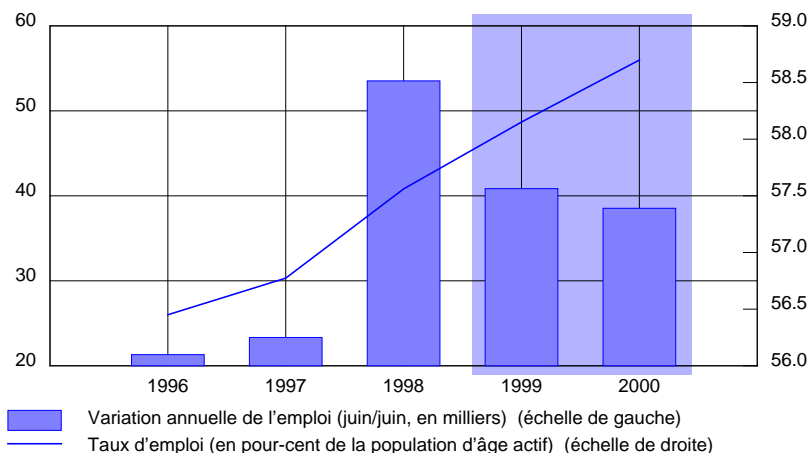
Les facteurs internes (consolidation budgétaire, inflation modérée, diminution des primes de risque...) qui ont favorablement joué sur les taux d'intérêt à long terme dans la zone euro au cours de l'année écoulée et durant la première partie de l'année courante, devraient encore être présents en 2000. Considérant l'hypothèse que la remontée des taux longs, observée depuis la fin du mois de juin, n'est que temporaire, le taux pondéré moyen des obligations à 10 ans dans la zone euro s'établirait à un niveau légèrement supérieur en 2000 par rapport à celui de cette année. En 1999 comme en 2000, le taux allemand s'établirait à environ 15 points de base au-dessous de cette moyenne, tandis que le différentiel des taux belges et allemands se stabiliserait à 25 points de base en 1999 et 20 points de base en 2000.



### 3. Le marché du travail

L'emploi a progressé de façon importante au cours de l'année 1998, soit une augmentation de plus de 53.000 unités. Cette hausse devrait se poursuivre en 1999 et 2000, mais à un rythme toutefois moins soutenu: près de 41.000 emplois supplémentaires en 1999 et plus de 38.000 en 2000. Le taux d'emploi<sup>7</sup> devrait de ce fait passer de 56,8 pour-cent en 1997 (la dernière observation disponible) à 58,7 pour-cent en 2000.

**FIGURE 10**                      **Emploi et taux d'emploi**



Source: MfET, Bureau fédéral du Plan

Une proportion non négligeable des créations d'emplois au cours de cette période est localisée dans les administrations publiques, où l'emploi devrait progresser de 11.200 unités en 1999 et de 5.400 en 2000. Cette augmentation s'explique essentiellement par le succès des formules d'interruption de carrière à temps partiel (avec embauches compensatoires) et - surtout en 1999 - par la poursuite de l'accroissement de l'emploi dans le

7. Sur base de sources administratives et non pas sur base d'un concept européen harmonisé.

cadre des “programmes de transition professionnelle” (c’est-à-dire des emplois subventionnés auprès des autorités locales).

L’emploi dans le secteur des entreprises devrait dès lors augmenter respectivement de près de 30.000 en 1999 et d’environ 33.000 unités en 2000. De cette augmentation - en termes nets, c’est-à-dire en tenant compte d’un certain effet éviction - environ 40 pour-cent en 1999 et un peu plus de 25 pour-cent en 2000 devraient être imputables à trois programmes spéciaux mis en place par les pouvoirs publics: les Agences Locales pour l’Emploi (ALE), les “emplois-Smet” et le “Maribel Social”. En termes bruts, l’emploi dans le cadre de ces programmes devrait même passer d’environ 15.000 personnes en juin 1998 à 41.000 personnes en juin 2000<sup>8</sup>.

La productivité par tête dans le secteur des entreprises ne devrait progresser que de 0,7 pour-cent en 1999 et de 1,4 pour-cent en 2000. Les créations d’emplois au sein des programmes mentionnés ci-dessus freinent la croissance de la productivité et ce pour deux raisons: il s’agit souvent d’emplois à faible productivité, avec de surcroît une durée moyenne du travail par tête très faible. Pour l’emploi “traditionnel” dans les entreprises, la croissance de la productivité par tête serait plus élevée: 1,2 pour-cent en 1999 et 1,7 pour-cent en 2000. Les faibles gains de productivité en 1999 s’expliqueraient par le caractère temporaire du ralentissement conjoncturel, de telle sorte que l’effet négatif sur l’emploi resterait limité: les entreprises devraient en partie amortir ce ralentissement conjoncturel par à une baisse de la durée effective du travail.

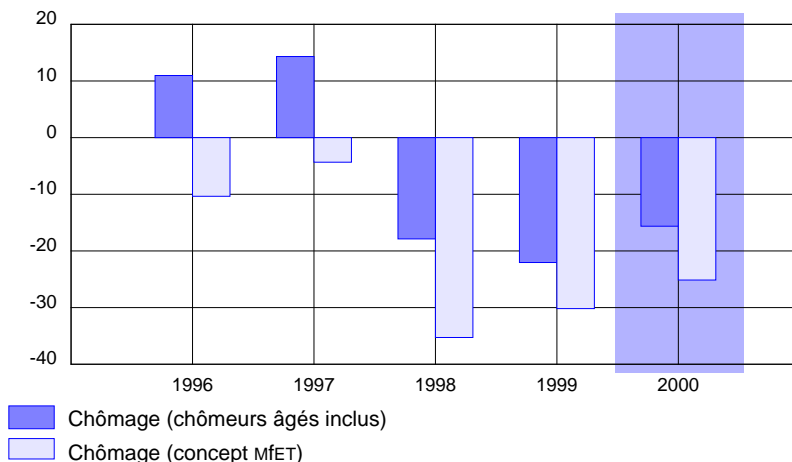
De plus, les conséquences de la crise de la dioxine sur le marché du travail devaient être en grande partie absorber par une augmentation du chômage temporaire, ce qui impliquerait une baisse additionnelle de 0,1 pour-cent de la durée effective du travail par tête. La productivité par heure (à l’exclusion de l’emploi au sein des programmes spéciaux) devrait alors augmenter de 1,6 pour-cent en 1999. Cette croissance de la productivité devrait grimper à 1,8 pour-cent en 2000, un taux historiquement assez faible, qui s’explique pour partie par

---

8. En ce qui concerne le programme ALE, ne sont comptabilisées, par convention, dans l’emploi que les personnes ayant travaillé au moins 180 heures au cours d’une période de 6 mois.

l'augmentation tempérée des salaires bruts et par l'effet modérateur qu'exerce le plan pluriannuel de réductions de charges patronales sur l'évolution des coûts salariaux.

**FIGURE 11** Variation annuelle du chômage (en milliers)



Source: MfET, calculs Bureau fédéral du Plan

La population active (concept MFET; chiffres au 30 juin) devrait encore croître de 13.000 personnes en 2000, ce qui signifie que seulement deux tiers des créations d'emplois devraient se traduire par une baisse correspondante du nombre de chômeurs. Le chômage (concept MFET; chiffres au 30 juin) devrait baisser de 30.000 personnes en 1999 et de 25.000 en 2000, ce qui représenterait une baisse cumulée de près de 91.000 personnes sur la période allant de juin 1997 à juin 2000. Puisque la catégorie des "chômeurs complets indemnisés non demandeurs d'emploi" devrait continuer à augmenter fortement en 2000, tout comme en 1999, la baisse devrait être moins prononcée si ce concept plus large du chômage est utilisé. Toutefois, même en se basant sur ce concept plus large (y inclus les CCI non demandeurs d'emploi), le chômage devrait baisser de façon significative: de 22.000 en 1999 et de 15.600 personnes en 2000 et de 55.600 personnes sur la période allant de juin 1997 à juin 2000.





---

## Annexe

---

Tableau A.	Environnement international
Tableau B.1.	Demande agrégée à prix courants (mld BEF)
Tableau B.2.	Demande agrégée à prix constants (taux de croissance)
Tableau B.3.	Déflateurs de la demande agrégée (taux de croissance)
Tableau B.4.	Evolution de la masse salariale des entreprises et ses déterminants (moyennes annuelles)
Tableau B.5.	Indicateurs macroéconomiques
Tableau B.6.	Situation sur le marché de l'emploi au 30 juin (en milliers)
Tableau B.6.bis	Situation sur le marché de l'emploi au 30 juin - détail (en milliers)
Tableau B.7.	Revenu disponible des ménages (mld BEF)
Tableau B.8.	Revenu disponible réel des ménages (taux de croissance)
Tableau B.9.	Compte des entreprises (mld BEF)
Tableau B.10.	Opérations avec le reste du Monde
Tableau C.	Comparaison des chiffres clés pour l'économie belge selon les différentes sources

Au cours de sa 27<sup>ème</sup> réunion, tenue le 20 avril 1999, le Conseil d'Administration de l'ICN a marqué son accord pour la confection du Budget Economique 2000 sur base du SEC79. Le Conseil a estimé que les données de Comptabilité Nationale établies selon le SEC95 étaient actuellement insuffisantes pour l'élaboration du Budget Economique.

Les tableaux contenus dans la présente publication reprennent donc les Comptes Nationaux 1997 publiés en septembre 1998, ainsi que des estimations partielles non publiées des Comptes 1998 sur base du SEC79. Etant donné que les Comptes nationaux établis sur base du SEC79 jusqu'en 1997 n'ont pas été revus, les taux de croissance de certaines séries des Comptes Nationaux en 1998 doivent être interprétés avec prudence.

---

**Tableau A. Environnement international (1)**

	97	98	99	00
<b>Marchés extérieurs pertinents pour la Belgique</b>	9.4	5.8	4.1	5.6
<b>Demandes finales des partenaires en volume</b>	4.0	3.8	2.4	3.2
<b>Taux de change nominal effectif du BEF (2)</b>	-4.2	0.7	-1.5	0.0
<b>Taux de change de l'euro en dollar (niveau)</b>	-.	-.	1.06	1.06
<b>Prix mondiaux</b>				
Biens hors énergie (en BEF) (3)	5.7	-1.6	1.5	1.3
Energie (Brent: USD par baril)	19.1	13.4	15.1	16.1
<b>Evolution du coût salarial dans l'ensemble de l'économie (en BEF)</b>				
<i>7 partenaires commerciaux (4)</i>				
Coûts salariaux par tête	7.7	2.8	3.6	3.1
Coûts salariaux par unité produite	5.5	0.9	2.4	1.4
<i>3 partenaires commerciaux (5)</i>				
Coûts salariaux par tête	2.5	2.2	2.6	2.8
Coûts salariaux par unité produite	0.2	0.2	1.3	1.1
<b>Taux d'intérêt allemands (niveau)</b>				
Court terme (3 mois)	3.3	3.5	2.7	2.6
Long terme (10 ans)	5.7	4.6	4.1	4.2
<b>Taux d'intérêt zone euro (niveau)</b>				
Court terme (EURIBOR à 3 mois)	-.	-.	2.7	2.6
Long terme (10 ans) (6)	6.0	4.7	4.2	4.4

(1) Taux de croissance, sauf indications contraires

(2) Un chiffre positif (négatif) indique une appréciation (dépréciation) du BEF.

(3) Taux de croissance pondéré des prix à l'exportation des biens (hors énergie) provenant de nos partenaires commerciaux

(4) Allemagne, France, Pays-Bas, Royaume Unie, Italie, Etats Unis, Japon

(5) Allemagne, France, Pays-Bas

(6) Moyenne pondérée des pays de la zone euro

---

**Tableau B.1. Demande agrégée à prix courants (mld BEF)**

	97	98	99	00
Consommation privée (1)	5488.0	5727.0	5904.0	6086.5
Consommation publique, dont	1251.6	1286.6	1326.9	1363.3
a. Achats de biens et services	190.3	191.6	203.4	208.9
b. Salaires, traitements et pensions	1035.6	1069.0	1097.1	1127.7
Formation brute de capital fixe	1539.9	1602.0	1672.8	1697.6
a. Investissements des entreprises	966.3	1012.6	1049.8	1068.5
b. Investissements publics	120.5	120.9	148.0	142.7
c. Investissements en logements	453.1	468.5	475.0	486.3
Variations de stocks (1)	2.8	57.6	39.1	39.1
Emplois finals nationaux	8282.4	8673.2	8942.8	9186.4
Exportations	6326.4	6523.8	6675.2	7117.0
Importations	5933.3	6176.6	6389.3	6753.5
<b>Produit Intérieur Brut</b>	8675.5	9020.3	9228.7	9549.9
<b>Produit National Brut</b>	8816.6	9170.0	9384.6	9711.6

(1) Données après ajustements statistiques

---

**Tableau B.2. Demande agrégée à prix constants (taux de croissance)**

	97	98	99	00
Consommation privée (1)	2.1	3.4	1.9	1.8
Consommation publique, dont	0.8	1.4	2.3	1.7
a. Achats de biens et services	5.7	-0.3	5.2	1.7
b. Salaires, traitements et pensions	0.0	1.8	1.8	1.7
Formation brute de capital fixe	5.4	3.9	3.8	0.7
a. Investissements des entreprises	4.2	4.8	3.3	1.3
b. Investissements publics	19.2	-0.3	21.3	-4.9
c. Investissements en logements	4.9	2.7	0.1	1.0
Variation de stocks (1)(2)	-0.3	1.3	-0.2	0.0
Emplois finals nationaux	2.2	4.6	2.1	1.6
Exportations	7.1	3.1	2.0	5.1
Importations	6.3	5.4	2.4	4.0
Exportations nettes (2)	0.9	-1.6	-0.2	1.0
<b>Produit Intérieur Brut</b>	<b>3.0</b>	<b>2.8</b>	<b>1.7</b>	<b>2.5</b>
<b>Produit National Brut</b>	<b>3.1</b>	<b>2.8</b>	<b>1.8</b>	<b>2.5</b>

(1) Données après ajustements statistiques

(2) Contribution à la croissance du PIB



**Tableau B.3. Déflateurs de la demande agrégée (taux de croissance)**

	97	98	99	00
Consommation privée (1)	1.8	0.9	1.2	1.3
Consommation publique, dont	3.0	1.4	0.8	1.0
a. Achats de biens et services	2.0	1.0	0.9	1.0
b. Salaires, traitements et pensions	3.2	1.5	0.8	1.0
Formation brute de capital fixe	0.8	0.2	0.6	0.8
a. Investissements des entreprises	0.3	-0.1	0.3	0.4
b. Investissements publics	1.4	0.6	0.9	1.4
c. Investissements en logements	1.4	0.6	1.3	1.4
Emplois finals nationaux	1.8	0.1	1.0	1.1
Exportations	4.5	0.0	0.3	1.5
Importations	5.2	-1.2	1.0	1.6
Termes de l'échange	-0.7	1.2	-0.7	-0.2
<b>Produit Intérieur Brut</b>	1.4	1.2	0.6	1.0
<b>Produit National Brut</b>	1.4	1.2	0.6	1.0

(1) Données après ajustements statistiques

**Tableau B.4. Evolution de la masse salariale des entreprises (1) et ses déterminants (moyennes annuelles)**

	97	98	99	00
Coût salarial par heure effective	2.5	2.3	2.2	2.1
Coût salarial par personne	2.3	2.3	1.6	1.9
Salaire brut par heure effective	2.7	2.6	2.5	2.8
Salaire brut par personne	2.5	2.5	1.9	2.5
Indexation	1.5	1.3	1.0	1.2
Salaire brut par heure effective hors indexation	1.2	1.3	1.5	1.5
Salaire brut par personne hors indexation	1.0	1.2	0.9	1.3
Emploi (nombre d'heures)	0.6	1.5	0.3	1.1
Emploi (nombre de personnes)	0.8	1.6	0.9	1.4
<b>Masse salariale y compris cotisations patronales (2)</b>	3.1	3.9	2.5	3.3
<b>Masse salariale hors cotisations patronales</b>	3.3	4.2	2.9	4.0
<i>Autres indicateurs</i>				
Inflation : indice traditionnel	1.6	1.0	1.2	1.3
Inflation : indice santé	1.3	1.3	1.1	1.3
Indexation rémunérations secteur public	1.2	1.7	1.0	1.2
Indexation des prestations sociales	1.2	1.5	1.2	1.0
<i>Taux implicites de cotisations (en % de la masse salariale brute)</i>				
Cotisations patronales (sensu lato) (2)	37.5	37.1	36.7	35.8
Cotisations patronales (sensu stricto) (3)	29.2	28.8	28.3	27.5
Cotisations des salariés (4)	12.6	12.7	12.7	12.5

(1) A l'exclusion des domestiques

(2) Y compris les cotisations patronales fictives et extra-légales et les cotisations pour pensions de la Poste

(3) Cotisations patronales reçues par la Sécurité sociale

(4) A l'exclusion des cotisations personnelles libres

**Tableau B.5. Indicateurs macroéconomiques**

	97	98	99	00
<b>Taux d'intérêt du marché</b>				
Taux court (tarif interbancaire, 3 mois)	3.5	3.6	2.7	2.6
Taux long (OLO, 10 ans)	5.8	4.8	4.4	4.5
<b>Secteur des entreprises (taux de croissance) (1)(2)</b>				
Valeur ajoutée à prix constants	3.7	3.1	1.6	2.8
Emploi (nombre d'heures)	0.7	1.5	0.3	1.1
Productivité horaire	3.0	1.6	1.3	1.7
<b>Economie globale (entreprises + Etat) (1)</b>				
Coût du travail par travailleur	2.4	2.5	1.7	2.1
Coût du travail par unité produite	0.1	0.9	0.8	0.6
<i>Coûts relatifs du travail par rapport aux 7 pays (3)</i>				
par travailleur	-4.9	-0.3	-1.9	-0.9
par unité produite	-5.1	0.0	-1.6	-0.7
<i>Coûts relatifs du travail par rapport aux 3 pays (3)</i>				
par travailleur	-0.1	0.3	-0.9	-0.7
par unité produite	0.0	0.8	-0.6	-0.5
<b>Prix de vente unitaire dans le secteur marchand (1) (4)</b>	3.1	0.0	0.5	1.1
<i>Contribution à la variation du prix de vente unitaire:</i>				
(a) Coût des importations	2.3	-0.6	0.5	0.8
(b) Coûts d'origine intérieure = (b1)+(b2)	-0.2	-0.1	0.1	0.0
(b1) Coûts salariaux	0.1	0.2	0.2	0.1
(b2) Coût du capital	-0.2	-0.2	-0.1	-0.1
(c) Taux de profit	0.6	0.4	-0.2	0.3
(d) Impôts indirects nets de subsides	0.4	0.3	0.1	0.0
(e) Effet structurel (5)	-0.1	-0.1	0.0	0.0
<i>Pro memori:</i>				
Taux d'utilisation des capacités	82.0	81.8	81.6	82.0
Variation du taux d'utilisation des capacités	2.1	-0.2	-0.2	0.4
Ecart de production (en % du PIB potentiel)	-0.7	0.5	0.6	1.1

(1) Moyennes annuelles, données hors ajustements statistiques

(2) Y compris les domestiques

(3) Un chiffre positif (négatif) indique une augmentation plus forte (moins forte) en Belgique

(4) Déflateur de la demande finale (secteur marchand)

(5) Effet dû aux variations du rapport entre les importations et la demande finale

**Tableau B.6. Situation sur le marché de l'emploi au 30 juin (en milliers)**

	97	98	99	00
<b>I. Population totale (II+III)</b>	10181.2	10201.9	10220.7	10238.1
I.bis Population d'âge actif	6706.1	6707.4	6709.6	6712.7
<b>II. Population inactive (concept MFET)</b>	5833.4	5835.8	5843.9	5848.0
<i>dont: avec allocation ONEm</i>	280.6	293.2	300.7	310.3
<b>III. Population active (concept MFET) (IV+V+VI)</b>	4347.9	4366.1	4376.8	4390.2
<b>IV. Emploi intérieur</b>	3754.9	3808.4	3849.3	3887.8
(a) Salariés (1)	2395.0	2445.0	2474.6	2507.8
(b) Indépendants	699.9	699.9	699.9	699.9
(c) Emploi public (2)	660.1	663.6	674.8	680.2
<i>dont: effectifs enregistrés par l'ONEm</i>	176.8	192.4	221.7	237.2
- avec allocation ONEm	87.7	106.9	133.5	148.5
- sans allocation ONEm	89.0	85.5	88.1	88.6
<b>V. Travailleurs frontaliers (solde)</b>	52.4	52.4	52.4	52.4
<b>VI. Chômage (concept MFET)</b>	540.6	505.3	475.1	450.0
(a) Chômeurs complets indemnisés	456.7	425.1	394.7	371.6
(b) Autres chômeurs inscrits obligatoirement	62.2	60.0	57.8	56.3
(c) Demandeurs libres inoccupés	21.6	20.2	22.7	22.1
Taux de chômage (VI)/(III)	12.4	11.6	10.9	10.2
Taux d'activité (III)/(I.bis)	64.8	65.1	65.2	65.4
Taux d'emploi (IV+V/I.bis)	56.8	57.6	58.2	58.7
Pro memori				
(d) Chômeurs âgés non demandeurs d'emploi	113.8	131.2	139.3	148.8
<b>II.bis Population inactive à l'excl. de (d)</b>	5719.6	5704.6	5704.6	5699.2
<b>III.bis Population active y inclus (d)</b>	4461.6	4497.3	4516.1	4539.0
<b>VI.bis Chômage y inclus (d)</b>	654.3	636.4	614.4	598.8
Taux de chômage (VI.bis/III.bis)	14.7	14.2	13.6	13.2
Taux de chômage (définition standardisée Eurostat) (3)	9.4	9.5	9.3	9.0
Taux d'activité (III.bis/I.bis)	66.5	67.0	67.3	67.6

(1) Y compris ALE, PRI, PEP (cf. tableau B.6.bis)

(2) Y compris PTP (cf. tableau B.6.bis)

(3) En moyenne annuelle

**Tableau B.6.bis Situation sur le marché de l'emploi au 30 juin - détail (en milliers)**

	97	98	99	00
<b>I. Population totale (II+III)</b>	10181.2	10201.9	10220.7	10238.1
I.bis Population d'âge actif	6706.1	6707.4	6709.6	6712.7
<b>II. Population inactive (concept MFET)</b>	5833.4	5835.8	5843.9	5848.0
<i>dont: avec allocation ONEm = enregistré par l'ONEm:</i>	280.6	293.2	300.7	310.3
- chômeurs âgés non demandeurs d'emploi	113.8	131.2	139.3	148.8
- dispenses pour raisons sociales et familiales (1)	7.5	8.5	9.1	9.4
- dispenses pour reprise d'études (1)	8.4	7.4	7.9	7.9
- interruptions complètes de carrière (1)	20.3	21.8	24.3	25.1
- prépensions conventionnelles à temps plein (1)	130.5	124.4	120.2	119.2
<b>III. Population active (concept MFET) (IV+V+VI)</b>	4347.9	4366.1	4376.8	4390.2
<b>IV. Emploi intérieur</b>	3754.9	3808.4	3849.3	3887.8
<i>dont: effectifs enregistrés par l'ONEm (2):</i>	176.8	192.4	221.7	237.2
- avec allocation ONEm:	87.7	106.9	133.5	148.5
* temps partiel avec AGR (3) + invol. avec allocations (1)	31.7	33.8	37.8	39.3
* activation (ALE, PRI, PTP, PEP) (1)(4)	7.9	14.9	28.3	35.3
* interruptions partielles de carrière (1)	36.0	46.3	54.8	61.1
* prépensions à temps partiel (1)	0.3	0.5	1.0	1.2
* chômeurs complets en atelier protégé (1)	0.9	0.9	0.9	0.9
* chômeurs complets en formation professionnelle (1)	10.9	10.5	10.7	10.7
- sans allocation ONEm:	89.0	85.5	88.1	88.6
* temps partiel sans AGR (3)	43.5	40.2	39.1	39.1
* jeunes à temps partiel pendant stage	3.3	3.5	3.7	3.7
* demandeurs d'emploi libres occupés et autres	42.2	41.8	45.3	45.8
<b>V. Travailleurs frontaliers (solde)</b>	52.4	52.4	52.4	52.4
<b>VI. Chômage (concept MFET)</b>	540.6	505.3	475.1	450.0
(a) chômeurs complets indemnisés demandeurs d'emploi	456.7	425.1	394.7	371.6
(b) autres inscrits obligatoirement	62.2	60.0	57.8	56.3
- jeunes en stage d'attente	22.7	21.9	23.6	23.0
- autres, dont:	39.5	38.1	34.2	33.3
* temps partiels volontaires indemnisés (1)	27.9	26.7	25.7	25.1
* bénéficiaires d'allocations de transition (1)	0.4	0.5	0.5	0.5
(c) demandeurs d'emploi libres inoccupés	21.6	20.2	22.7	22.1

(1) Définitions Infostat (concept paiements)

(2) Non compris le chômage temporaire

(3) AGR : allocation de garantie de revenu

(4) Emploi via une Agence Locale pour l'Emploi (ALE) - pour autant qu'un nombre suffisant d'heures soit présenté -, via le Programme de Réinsertion (PRI), les Programmes de Transition Professionnelle (PTP) ou sur base d'un contrat de Première Expérience Professionnelle (PEP)

**Tableau B.7. Revenu disponible des ménages (mld BEF) (1)**

	97	98	99	00
<b>Revenu primaire brut</b>	7207.0	7438.4	7604.2	7845.1
<i>a. Salaires</i>	4500.5	4671.4	4791.3	4944.0
Entreprises	3356.0	3485.2	3571.2	3688.0
Etat	1035.6	1069.0	1097.1	1127.7
Travailleurs frontaliers	108.9	117.2	123.1	128.4
<i>b. Excédent brut d'exploitation</i>	1761.7	1813.7	1884.2	1964.8
Revenus des indépendants	878.5	894.9	917.0	944.4
Autres	883.2	918.9	967.2	1020.4
<i>c. Revenu de la propriété (net)</i>	944.9	953.3	928.7	936.3
Intérêts reçus	505.8	503.2	480.7	478.7
Intérêts payés (-)	204.0	217.0	217.8	227.0
Dividendes	576.1	596.1	592.0	607.5
Autres	67.0	71.0	73.8	77.1
<b>Cotisations de Sécurité sociale et impôts</b>	2985.9	3071.4	3153.4	3241.5
<i>a. Cotisations sociales des employeurs</i>	1178.8	1217.7	1240.7	1263.6
<i>b. Cotisations sociales des salariés</i>	390.4	407.7	418.7	430.2
<i>c. Cotisations sociales des non-salariés</i>	127.3	127.1	132.3	136.0
<i>d. Impôts sur le revenu</i>	1289.4	1319.0	1361.7	1411.6
<b>Transferts aux ménages (nets)</b>	2217.6	2285.1	2374.5	2449.3
<i>dont: prestations sociales</i>	2204.6	2259.5	2342.1	2410.5
<b>(a) Revenu brut disponible</b>	6438.7	6652.1	6825.3	7053.0
<i>(b) Consommation privée</i>	5488.0	5727.0	5904.0	6086.5
<i>(c) Variations des réserves mathématiques de retraite</i>	36.7	39.0	41.0	43.5
<b>(d) Epargne brute</b>	987.3	964.1	962.4	1010.0
<i>Pro memori:</i>				
Taux d'épargne (d)/(a+c)	15.2	14.4	14.0	14.2
variation	-0.8	-0.8	-0.4	0.2

(1) Données après ajustements statistiques

**Tableau B.8. Revenu disponible réel des ménages (taux de croissance) (1)**

	97	98	99	00
<b>Revenu primaire brut</b>	1.2	2.3	1.1	1.9
<i>a. Salaires, dont:</i>	1.3	2.9	1.4	1.9
Entreprises	1.4	2.9	1.3	2.0
Etat	1.4	2.3	1.4	1.5
<i>b. Excédent brut d'exploitation, dont:</i>	1.5	2.0	2.7	3.0
Revenus des indépendants	1.3	1.0	1.3	1.7
<i>c. Revenu de la propriété (net), dont:</i>	0.2	0.0	-3.7	-0.4
Intérêts reçus	-2.0	-1.4	-5.6	-1.6
Intérêts payés (-)	-0.6	5.4	-0.8	2.9
Dividendes	1.4	2.6	-1.8	1.3
<b>Cotisations de Sécurité sociale et impôts</b>	2.0	1.9	1.5	1.5
<i>a. Cotisations sociales des employeurs</i>	1.0	2.4	0.7	0.6
<i>b. Cotisations sociales des salariés</i>	1.2	3.5	1.5	1.5
<i>c. Cotisations sociales des non-salariés</i>	0.9	-1.1	2.9	1.5
<i>d. Impôts sur le revenu</i>	3.2	1.4	2.0	2.4
<b>Transferts aux ménages (nets)</b>	1.9	2.1	2.7	1.9
<i>dont: prestations sociales</i>	0.5	1.6	2.5	1.6
<b>Revenu brut disponible</b>	1.1	2.4	1.4	2.1

**Tableau B.9. Compte des entreprises (mld BEF)**

	97	98	99	00
<b>1. Valeur ajoutée brute des entreprises au coût des facteurs</b>	4917.3	5112.5	5189.6	5375.9
2. Rémunération des salariés (-)	3356.0	3485.2	3571.2	3688.0
3. Autres charges d'exploitation et charges exceptionnelles nettes (-)	6.1	6.1	6.1	6.1
<b>4. Excédent brut d'exploitation (1-2-3)</b>	1555.2	1621.2	1612.3	1681.9
5. Revenus de la propriété (+) (*)	-295.1	-312.5	-327.7	-341.3
<b>6. Revenu primaire brut (= 4+5)</b>	1260.2	1308.8	1284.6	1340.5
7. Transferts courants (+) (= 7.1+7.2+7.3+7.4) (*)	-259.5	-314.2	-307.1	-320.8
7.1. Cotisations sociales reçues	208.3	216.7	222.4	230.3
7.2. Impôts sur le revenu et le patrimoine	-305.8	-363.3	-358.5	-375.0
7.3. Prestations sociales	-171.7	-177.7	-181.3	-186.8
7.4. Autres transferts courants	9.7	10.0	10.3	10.6
<b>8. Revenu disponible brut (= 6+7)</b>	1000.7	994.5	977.4	1019.7
9. Variation des réserves mathématiques de retraite (-)	36.7	39.0	41.0	43.5
<b>10. Epargne brute (= 8-9)</b>	964.0	955.6	936.4	976.2
11. Transferts en capital (+) (*)	35.1	47.8	30.1	34.0
12. Formation brute de capital (-)	877.4	974.1	989.3	1006.2
<b>13. Capacité (+) ou besoin (-) net de financement (= 10+11-12)</b>	121.7	29.3	-22.8	4.0

(\*) Il s'agit de montants nets, c'est-à-dire de la différence entre ce qui est reçu d'autres secteurs et ce qui est versé à d'autres secteurs



**Tableau B.10. Opérations avec le reste du Monde**

	97	98	99	00
<b>1. Solde biens et services</b>	393.1	347.2	285.9	363.5
Solde opérations sur biens	120.3	88.6	29.5	75.9
Solde opérations sur services	366.7	350.4	353.5	392.2
Solde opérations sur tourisme	-93.9	-91.9	-97.0	-104.6
<b>2. Solde revenus</b>	141.1	149.7	155.9	161.7
Solde revenus du travail	108.9	117.2	123.1	128.4
Solde revenus du capital	32.2	32.5	32.9	33.3
<b>3. Solde transferts</b>	-134.8	-149.4	-153.9	-159.3
Solde transferts publics	-112.4	-127.2	-131.9	-137.7
dont opérations avec l'UE	-92.7	-104.7	-108.3	-112.7
Solde transferts privés	-22.4	-22.2	-22.0	-21.6
<b>4. Solde des opérations courantes (1+2+3)</b>	399.4	347.4	288.0	365.8
<b>5. Solde des opérations en capital</b>	15.8	1.2	0.5	-3.2
<b>6. Capacité nette de financement de la nation (4+5)</b>	415.2	348.7	288.5	362.6
<b>en % du PIB</b>	4.8	3.9	3.1	3.8

**Tableau C. Comparaison des chiffres clés pour l'économie belge selon les différentes sources**

Variations en % en volume - sauf indications contraires

	98			99		
	[1]	[2]	[3]	[1]	[2]	[3]
Consommation privée	1.9	2.4	2.3	1.8	2.3	2.2
Consommation publique	2.3	1.3	1.9	1.7	1.2	1.6
Formation brute de capital fixe	3.8	3.4	3.4	0.7	4.9	3.6
Emplois finals nationaux	2.1	2.4	2.4	1.6	2.6	2.4
Exportations de biens et services	2.0	3.1	3.2	5.1	4.4	5.5
Importations de biens et services	2.4	3.7	3.9	4.0	4.6	5.8
Exportations nettes (contribution à la croissance)	-0.2	-0.4	-0.4	1.0	0.0	-0.1
Produit intérieur brut	1.7	1.9	1.9	2.5	2.5	2.2
Déflateur de la consommation privée	1.2	1.0	1.3	1.3	1.3	1.4
Revenu disponible réel des ménages	1.4	1.8	2.1	2.1	1.7	2.1
Taux d'épargne des ménages (en % du revenu disponible)	14.0	14.0	14.1	14.2	13.5	14.0
Emploi intérieur (variation en milliers, situation au 30 juin)	40.8	27.7	42.1	38.5	33.0	23.2
Balance des opérations courantes (en % du PIB)	3.4	4.0	4.3	4.0	3.9	4.3
Taux d'intérêt à court terme (%)	2.7	2.8	2.7	2.6	2.8	2.6
Taux d'intérêt à long terme (%)	4.4	4.1	4.2	4.5	4.4	4.3

[1] *Budget Economique, juillet 1999*

[2] *Commission Européenne, Budgets économiques 1999-2000, Printemps 1999*

[3] *OCDE, Perspectives Economiques No. 65, juin 1999*